

Image not found or type unknown



Adhésion à une mutuelle obligatoire

Par **zezette86**, le **21/03/2008** à **13:25**

Bonjour,rrrnJe suis actuellement en négociation d'un nouveau contrat de travail. L'entreprise qui va m'employer dispose d'une mutuelle obligatoire. Le problème est que mon mari a déjà une mutuelle obligatoire familiale. Elle est plus intéressante puisque mon mari est cadre.rnrnEst-ce que je peux refuser cette mutuelle et comment ?rnrnMerci de votre réponse.